Repères

Le magazine de la ville de Saran / octobre 2013 n° 192

www.ville-saran.fr

Portrait :
Ryad M'Salmi

Sortie :
Jean-Pierre Jouffroy à la galerie du Château

dans le rétro

● 8 septembre, le Vide grenier organisé par le comité des fêtes remporte un vif succès.

● 14 septembre, le Lac de la Médecinerie accueille sous la pluie la 25e édition du Raid saranais.

● 17 septembre, le club de lecture à la médiathèque.

● 19 septembre, formation du personnel du Centre nautique à l'utilisation du défibrillateur nouvellement installé.

● 20 septembre au Théâtre de la Tête Noire, ouverture de la saison 2013-2014 avec le spectacle Italie-Brésil 3 à 2.

Fabienne Quinsac, peintre exploratrice nous a quittés

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition de Fabienne Quinsac-Maréchal, décédée brutalement le 30 août dernier. Depuis plus de vingt ans Fabienne participait activement à la vie artistique de Saran. Elle était une fidèle d'entre les fidèles de la galerie du château de l'Étang dont elle promouvait et encourageait l'action. C'est à la fin des années quatre-vingt, que cette professeure d'arts plastiques du collège propose à la ville la réalisation d'une fresque rue du Onze octobre. Volonté de motiver ses élèves, de valoriser leur travail mais aussi de faire sortir l'art dans la rue et d'impliquer les habitants… elle ne ménage pas son énergie. En novembre 1991, l'œuvre de 140 m² voit le jour. C'est à cette époque qu'elle décide de prendre un mi-temps pour se lancer dans un travail personnel. D'où le titre de sa première exposition un an plus tard : « l'École buissonnière ». À cette occasion elle confiait aux journalistes « j'emprunte des chemins que je ne connais pas, je donne libre cours à mon esprit de création en ne m'accrochant à aucun style ». En parcourant plus de vingt ans de création, on se rend compte que Fabienne était une exploratrice et qu'elle l'est restée. L'aquarelle d'abord et ses bateaux dans la tempête, ses architectures en ruine réalisées avec des goudrons et des outils bien peu académiques. Plus récemment ses Rouges et Noir lancés au public comme des uppercuts tant la puissance des déchirures était émouvante. Plus récemment encore elle était en route pour de nouveaux territoires avec ses Monochromes.

Sans cesse en mouvement, Fabienne était aussi de tout ce qui bougeait. Membre fondateur de l'Association Artistique du Domaine de l'Étang, présidente de la Société Littéraire et Artistique Orléanaise, membre de Traits Abstraits, de Sans Titre, de La route des ateliers… elle était curieuse de la vie et des autres.

Élégante, épicurienne, on aimait sa générosité, son authenticité, ses coups de cœur comme ses coups de gueule et son rire va beaucoup nous manquer.

Très peinés, les élus de la ville de Saran, le service culturel et la rédaction de Repères adressent à sa famille et à tous ses proches leurs très sincères condoléances.

Marie-Noëlle Martin

www.ville-saran.fr

sommaire n° 192

2 - dans le rétro
3 - éditorial
4 - regards
. Le P.L.U dessine le devenir de Saran
8 - actualité éco.
. Ambiance et gastronomie ibériques à Saran
9 - sortie
. Jean-Pierre Jouffroy
10 - actualités
. Des seniors dans le bain
. Désherber, autrement
12 - loisirs jeunes
. Le club méca fête ses 30 ans !
. Info loisirs jeunes
. Menus scolaire
14 - calendrier
16 - info social
. De nouvelles conventions dans le domaine social et du handicap
18 - ici… et là
. Baptiste Dubreuil : De l'École de musique au Campo Santo
. Les Gens du voyage ont leur association
20 - espace public
. Le VTT en toute simplicité
. Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous
. le chiffre du mois
. En bref…
22 - vies / visages
. L'attention avec le sourire
24 - histoire
. L'Hôpital à Saran par M. Guérin
26 - tribune politique
27 - carnet
28 - l'image du mois
. À Saran on porte l'avenir

REPÈRES mensuel de la ville de Saran
• directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
• réalisation : service communication.
• photos : Nicolas Brochard, Denis Vandevelde (Sce.communication).
• conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
• impression : Imprimerie Nouvelle.
• tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : octobre 2013
• ISSN : 0153-7016.
• distribution : par nos soins
• Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

• Imprimé sur papier FSC recyclé

RECYCLÉ Fabriqué à partir de matériaux recyclés FSC® C017278

éditorial

En route pour le PLU

Commencée au printemps 2013, l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme de notre Ville pourrait être finalisée fin 2015. Cela peut paraître long, mais il faut du temps pour que la concertation soit la plus large possible. Nous aurons besoin de l'avis, des remarques, des propositions, des idées de toute la population saranaise. Pour mener à bien l'élaboration de notre PLU, nous avons fait appel à deux agences. L'une que vous connaissez déjà puisqu'elle a animé le stand « Aménagement » pendant les Rencontres saranaises de juin dernier : l'agence *EVEN Conseil*. Son objectif est de mettre en place une Approche Environnementale de l'Urbanisme, non obligatoire mais voulue par les élus. Démarche qui doit mettre en lumière nos atouts et nos faiblesses en matière d'environnement : gestion de l'espace, des terres agricoles, de l'eau, du traitement des déchets, des modes de déplacements… *EVEN Conseil* nous aidera également à trouver les meilleures solutions en accord avec les désirs des habitants et des élus, conformément aux documents légaux de plus en plus nombreux tels que : les Grenelles 1 et 2, le PDU (Plan de Déplacements Urbains), la Charte Agricole, le Plan de Prévention du Bruit…

La deuxième agence, *ESPACE VILLE*, est chargée de la rédaction du PLU. Pour ce faire, *ESPACE VILLE*, a besoin de faire un « État des lieux » de l'urbanisme, de la topographie de notre ville, des besoins des habitants, des orientations des élus. Un des premiers outils mis en place par l'agence est l'élaboration d'un questionnaire, établi par ses soins, pour avoir une vue globale de Saran.

Ce questionnaire sera disponible dans Repères du mois de novembre prochain, et je suis certain que vous y répondrez nombreux.

Cette phase qui viendra après la « Balade Urbaine » du 28 septembre sera suivie par des réunions de concertation organisées par *ESPACE VILLE*, le service Aménagement de la mairie et les élus, dans tous les quartiers. Sachez que pour le moment, la proximité a encore le droit de citer, mais une menace pèse sur les futurs PLU des communes de l'AgglO : ces PLU pourraient devenir de compétence intercommunale ! C'est-à-dire que les élus municipaux n'auraient plus de droits de regard et de décision sur l'aménagement de la commune pour laquelle ils ont été élus…

Donnez votre avis, et participez nombreux à l'élaboration du PLU de notre ville. Soyez acteur du devenir de Saran.

Sachez également que nous militons activement pour garder un PLU communal, donc un droit de regard sur l'aménagement futur de Saran. ●

Jean-Paul Vanneau
Conseiller délégué à l'Aménagement et l'Urbanisme

Le P.L.U dessine le devenir de Saran

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Après 30 ans de bons et loyaux services, le Plan d'occupation des sols tire sa révérence et est remplacé par un Plan local d'urbanisme. Le P.L.U, principal document d'urbanisme communal, définira l'aménagement du territoire saranais, en anticipant le développement de la ville et en protégeant son environnement. Le diagnostic, construit avec les habitants, grâce à une large concertation et une réflexion collective, doit mettre l'accent sur les enjeux majeurs du territoire pour les 20 prochaines années. La procédure d'élaboration du P.L.U, outil d'anticipation et de planification urbaine, permet de construire, sur trois ans, un véritable projet de ville. C'est bien l'esquisse du Saran de demain qui se dessine. Avec vous !

L'aménagement urbain saranais change d'ère. La commune a en effet décidé de se doter, dans une logique de simplification, de souplesse et d'efficacité, d'un Plan local d'urbanisme (P.L.U), outil moderne de planification urbaine. Le Plan d'occupation des sols remontait au début des années quatre-vingt. La mairie l'avait, en 2000, profondément remanié au moment de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU). « On ne part pas de zéro, explique Maryvonne Hautin, maire de Saran. Avec le P.O.S valant P.L.U, on avait quelque chose de bien construit. Cependant le P.L.U est un document plus adapté à l'urbanisme d'aujourd'hui. Il va nous permettre de résonner de façon plus globale, notamment en termes de perspectives. De se poser véritablement des questions pour notre avenir, savoir ce que les gens veulent pour le développement de notre ville. C'est un moment fort en termes d'orientations, d'enjeux. Avec ce questionnement on va procéder à une remise à plat de l'ensemble de la commune. C'est un défi pour les années à venir ».

L'ensemble des composantes saranaises

Document prospectif et stratégique, le P.L.U est aussi un document politique. Il exprime les objectifs et les projets de la mairie en matière de développement économique et social, d'habitat, d'urbanisme, d'environnement… pour les 20 prochaines années. « C'est le moment de le faire, notamment pour réaffirmer clairement nos positions sur l'intercommunalité (voir encadré) », explique Madame le maire. Le Plan local d'urbanisme répond aussi au principe de développement durable et la mairie, en affirmant son attachement aux questions vertes, et en allant au-delà des préconisations légales, a tenu à l'associer à une Approche environnementale de l'urbanisme (A.E.U). Elle en a confié la gestion au cabinet Even Conseil. C'est le cabinet Espace Ville qui est chargé d'élaborer, comme maître d'ouvrage, le PLU (diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), réunions de pilotage, de concertation, règlement…).

Gyslaine Pochard

L'aménagement urbain est au carrefour de toutes les problématiques de la cité : mobilités, activités, équipements publics, mixité sociale, démographie, économie, qualité de l'eau, de l'air, du sol, espaces naturels et paysagers… Le P.L.U couvre ainsi l'ensemble des composantes saranaises : les communications, la voirie, les équipements scolaires, sanitaires, culturels, sportifs, les loisirs, les déplacements doux, les risques, la mixité sociale, la densité, la proximité, les eaux fluviales, potables, usées… Il précise également l'évolution des parties urbanisées en tenant compte de la diversité de l'habitat.

Concertation et information en continu

Première étape du processus d'élaboration du P.L.U, le rapport de présentation prévoit une large concertation avec le public. La population saranaise a déjà été sensibilisée pendant les Rencontres Saranaises et lors de la Balade urbaine qui s'est tenue le 28 septembre. Elle sera informée régulièrement, tout le long de la procédure. Lors de réunions d'information, par des expositions mais aussi par des communications multiples dont celles de Repères, celles du site Internet de la mairie… Une exposition sur les projets d'aménagements en cours (ancien aérodrome, centre bourg, liaison RD2020, château d'eau…) est actuellement visible en mairie.

« Nous sommes au début du processus, affirme Jean-Paul Vanneau, conseiller municipal délégué à l'aménagement et à l'urbanisme et membre de la commission territoire et développement durable à l'AgglO. Il faut prendre le temps, mettre en place une véritable réflexion avec les habitants, basée sur l'écoute, l'échange et la prise en compte. Je suis optimiste. Lors des Rencontres et de la balade urbaine les retours ont été très intéressants. Les gens partent souvent de leur situation personnelle pour venir, via leur quartier, sur une approche générale de la ville. La plus grosse difficulté sera leur disponibilité ». Il s'agit lors de cette étape de concertation de recueillir les avis et les remarques de la population pour construire le Saran de demain. Cela permettra de réaliser le diagnostic du territoire, c'est-à-dire la situation de la commune et ses principaux enjeux. « L'aménagement c'est la première brique de la démocratie, poursuit Jean-Paul Vanneau. Il est essentiel d'avoir prise sur le devenir du territoire sur lequel on vit ».

Une belle opportunité

Dans le cadre de la concertation avec les habitants une première réflexion a eu lieu en juin lors des Rencontres Saranaises. Le cabinet Even conseil a animé trois ateliers en direction du public. Il est ressorti de ces premiers échanges que les Saranais sont très attachés aux nombreux espaces verts de leur commune, que les entrées de la ville et les espaces situés le long des grands axes restent à valoriser. Les échanges ont fait émerger une vraie demande pour la mise en place d'un réseau de transport structurant et d'un réseau cohérent de liaisons douces à l'échelle de la commune. Les Saranais ont également exprimé leur volonté de garder des espaces verts à l'échelle des quartiers (La Fassière, Le Paradis…). Le 28 septembre, la balade urbaine, qui comprenait de nombreux arrêts autour notamment de thématiques sur le développement durable et les déplacements doux, a connu un vif succès.

Dans une ville en mouvement le P.L.U permet de garder le cap. « La ville a évolué, les réglementations n'étaient plus adaptées, explique Gyslaine Pochard, responsable du service municipal de l'aménagement. On ne pouvait plus par exemple ouvrir de nouvelles zones à urbanisation. Nous avons connu en 30 ans trois grandes révisions du P.O.S ainsi que de nombreuses modifications. Une par an en moyenne. C'était beaucoup de procédures pour parfois des broutilles. On a fait des modifications à la marge. Le P.L.U est une grosse opération mais aussi une belle opportunité. Il va nous permettre d'avoir une vue d'ensemble. L'idée était dans l'air depuis deux, trois ans. On sentait bien qu'il fallait remouliner tout ça ! ».

Outil à la disposition des élus, ce document est essentiel pour impulser des choix et faire vivre des convictions : « aujourd'hui en France, l'urbanisation prend le pas sur beaucoup de choses, poursuit Maryvonne Hautin. On construit de façon anarchique, selon le principe de la ville sur la ville. À Saran, nous tenons à construire la ville de demain avec la population. Nous avons des endroits à protéger et d'autres à développer. Nous n'allons ni urbaniser nos 1965 hectares ni céder au tout voiture. On reste vigilants notamment par rapport aux gênes et nuisances occasionnées par les axes routiers ».

Un symbole fort

Et le premier magistrat de la ville de poursuivre : « Le contexte a évolué. Ainsi la notion de frange verte, à l'ouest de la commune, à proximité de l'autoroute, est-elle toujours opportune ? Pour moi, oui ! Mais nous ne maîtrisons pas tout le foncier de la ville. Par exemple, lors de l'implantation de la centrale de béton, à côté du stade de la Vallée, nous avons été pris de court. Cette implantation est une incohérence. Nous avons perdu sur un zonage du P.O.S, un règlement administratif qui datait de 30 ans. Avec le PLU nous aurions pu l'éviter ». L'élaboration d'un Plan local d'urbanisme est aussi l'occasion d'une refonte des stratégies d'urbanisation sur la commune.La réalisation d'un P.L.U est un symbole fort de la démocratie directe, conclut Maryvonne Hautin. Cela va permettre de consolider les projets de la mairie, de réaffirmer nos grands principes et d'expliquer nos choix ». ● **Clément Jacquet**

Lors des Rencontres saranaises, Maryvonne Hautin présente les aménagements de la ville.

L'environnement : une priorité

La mairie de Saran a fait un choix probant en dotant le futur Plan local d'urbanisme d'une approche environnementale, outil au service du développement durable. « L'approche environnementale va conditionner l'avenir de la ville, assure Maryvonne Hautin. Il s'agit de maîtriser le développement de la commune avec une qualité et un cadre de vie préservés ». L'Approche environnementale de l'urbanisme (A.E.U) autorise une véritable prise en compte des caractéristiques environnementales de Saran. Elle comprend cinq thématiques : la consommation de l'espace et la préservation des sols, l'empreinte climatique, la mobilité (déplacements, transports…), la sobriété énergétique et les énergies renouvelables et enfin la gestion alternative des eaux pluviales. C'est le cabinet Even Conseil, assistant en maîtrise d'ouvrage, qui en a la gestion.

Une procédure longue

Voici les principales étapes du P.L.U prescrit le 29 juin 2012 par délibération municipale :

- Phase d'études préalables à l'établissement du projet de Plus. Une large concertation est mise en place. Avec pour objet de recueillir les avis de la population. Avis qui viennent nourrir la réflexion des urbanistes et des politiques ;

- Deux mois avant l'arrêt du projet, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales retenues pour le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce document, la partie la plus importante et la plus intéressante du PLU, est élaboré par les élus. Il illustre notamment les objectifs et les moyens mis en œuvre pour le renouvellement des espaces urbains et la préservation des espaces naturels ;

Le conseil municipal arrête par délibération le projet du P.L.U ;

Le projet est soumis par le maire à enquête publique pendant un mois ;

Le P.L.U approuvé est tenu à la disposition du public.

La menace des P.L.U intercommunaux

C'est la loi Grenelle II de 2010 qui a installé les Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI). Aujourd'hui basé sur le volontariat, le transfert de compétences pourrait prochainement devenir automatique. Si l'agglomération orléanaise devient une communauté urbaine, l'adhésion à un PLUI, sera alors obligatoire, avec transfert de la compétence urbanisme communale à l'échelle intercommunale. « Si nous perdons la compétence en matière d'aménagement urbain qu'est-ce que qui va nous rester pour protéger la population ? s'interroge avec raison Maryvonne Hautin. C'est essentiel que le P.L.U reste dans l'action communale. En filigrane de ce projet se dessine la disparition des 36 000 communes. Saran est très convoitée, notamment pour l'implantation d'entreprises sur des zones près des autoroutes. Mais nous sommes vigilants. Aujourd'hui nous avons les outils pour dire non. Demain avec l'intercommunalité, ce ne serait plus le cas et on viendra nous imposer ce que l'on ne veut pas. Il y a un grand nombre de résistances. Beaucoup de communes se battent, toutes tendances politiques confondues. Il faut réussir à mettre ce projet en échec ».

Ambiance et gastronomie ibériques à Saran

Tapas, planchas, rations, menu del dia, paella... Depuis cet été, notre ville dispose d'un authentique restaurant espagnol, au cadre chaleureux et à l'ambiance festive. Visite guidée d'El Como'Loco.

L'automne est de retour et les vacances semblent désormais bien loin pour nombre d'entre vous. Qu'à cela ne tienne ! Les nostalgiques et autres aficionados de la péninsule ibérique peuvent dès à présent se consoler et se réjouir. Depuis le 20 juin dernier, Saran accueille en effet un authentique restaurant espagnol, unique sur notre commune et bien au-delà. Une ouverture qui vient combler une lacune paradoxale, lorsqu'on connaît l'importance historique de la communauté hispanique sur le département. Car jusqu'à présent, les Loiretains étaient pour le moins réduits à

la portion congrue. Un constat partagé par Sylvie Nunez et Ombeline Lepetit, toutes deux gérantes du restaurant « El Como'Loco » (« Le manger fou » et/ou « Comme un fou ».) qui s'est ancré au cœur du parc de loisirs de Saran, aux abords immédiats des courts de tennis. « C'est vraiment un coup de cœur pour le fond, avec le coin privatif où les gens peuvent s'asseoir, discuter, manger » explique Sylvie Nunez. Quant à la localisation quelque peu... confidentielle pour un restaurant : « Les gens trouveront toujours et le bouche-à-oreille fera le reste ». L'essentiel est ailleurs : « Notre cuisinier est espagnol, son commis aussi, nos fournisseurs également. Tous les produits, boissons comprises, sont d'origine » tient à souligner la gérante. La garantie de l'authenticité.

Cadre chaleureux et ambiance festive

L'aventure est entrée dans le vif du sujet dès le printemps dernier. Deux mois de travaux ont été nécessaires pour redonner de l'éclat au lieu, « Fermé depuis longtemps et plus vraiment aux normes. » L'idée forte étant de créer « Un cadre espagnol, chaleureux, convivial et festif quand il le faut. Une réelle nouveauté sur Orléans et l'agglomération. » Concrètement, « El Como'Loco » comporte une salle de restaurant, une terrasse et un coin privatif. Le lieu pouvant accueillir quatre-vingts convives et des groupes (sous réservation). Ouvert du mardi au dimanche inclus, midi et soir, « El Como'Loco » est un restaurant et tapas. Pas de service à la place, mais une formule libre. « Nous avons envie que les gens se servent et fassent ce qu'ils souhaitent » précise Sylvie Nunez. La clientèle peut donc opter, entre la formule buffet à volonté, le « menu del dia » (tous les midis), les nombreux tapas et autres planchas ibériques, sans oublier la Paella (sur commande).
Lomo, jamon iberico, chorizo, tortilla, pan con tomate, gambas, calamars, friture, boulettes, queso Manchego... Le menu des réjouissances livre un florilège de la gastronomie espagnole. Sangria, vins et bières étant tout aussi d'origine authentique et certifiée. L'accent a également été mis sur l'addition « Nous tenions à ce que les prix soient modiques » indique la gérante.
En matière d'ambiance et d'animations, « El Como'Loco » ne lésine pas : Retransmissions sportives sur grand écran, soirées « Fiesta loca » (fête folle), piste de danse les vendredis et samedis, sans oublier le karaoké dansant, tous les samedis depuis septembre dernier.
D'ores et déjà, les gérantes nourrissent d'autres projets. Mais pour l'heure, il s'agit « De se faire connaître et de laisser du temps pour cela ». Hasta luego !

Arnaud Guilhem

Restaurant El Como'Loco
216, allée de l'Orée de la forêt à Saran
Ouvert tous les jours sauf le lundi
Tél. : 02 38 54 31 13
http://www.el-como-loco.com/
Également sur Facebook

Jean-Pierre Jouffroy : Reconstruction et construction

« L'essentiel de l'action de l'art, c'est l'émancipation. L'art émancipe. »
Peintre, graveur, sculpteur, dessinateur, directeur artistique de périodiques, affichiste, écrivain, historien d'art, Jean-Pierre Jouffroy a rencontré l'art à l'âge de onze ans, notamment via les toiles abstraites de Kandinsky et de Nicolas de Staël. « La peinture m'est apparue comme l'ouverture possible d'une liberté totale. » confie-t-il.

Peinture et livre d'artiste

La présente exposition donne tout d'abord à découvrir dix-sept tableaux de grand format. Parmi ceux-ci, outre « La Loire », Jean-Pierre Jouffroy, qui peint par série, expose un ensemble de douze toiles intitulé « Hommage à Madame Matisse ».

« Au salon d'automne en 1906, figurait et fit scandale un portrait de femme (Madame Matisse), signé par Henri Matisse » raconte le peintre. Un tableau figuratif, coupé à la verticale et en son milieu par une coulée verte. « Pour fêter le centenaire de cette toile fameuse, j'ai peint de 2005 à 2006, douze toiles de format identique. » Douze tableaux et autant de variations et de déclinaisons de la coulée verte, réalisées selon la « Loi des (couleurs) complémentaires », « Celle même loi qu'appliquait Matisse, chef du clan des « *Fauves* ». Pour Jean-Pierre Jouffroy, « La peinture n'a pas besoin de justificatif. Elle n'est pas un moyen d'expression, mais un moyen de construction. Je me construis et le fait de me construire, j'espère que ça va aider les autres. Je ne crois pas aux messages, mais à l'acte qui fait réfléchir. La construction artistique ouvre des portes. »
À découvrir également au cours de cette exposition, un livre d'artiste. Un document rare, comme bon nombre de livres d'artiste, réalisé à partir du recueil de poèmes de Paul Éluard, « Au rendez-vous allemand ». Pour ce livre œuvre d'art, Jean-Pierre Jouffroy a réalisé pas moins de quarante planches de gravures originales, selon un procédé qu'il a lui-même initié. Deux formes typographiques complètent la présentation de cet ouvrage.

Arnaud Guilhem

« Tenter une reconstruction figurative à partir des bases de l'abstraction, c'est ce que j'ai fait toute ma vie. Chercher le point de rencontre contradictoire entre l'abstraction et la figuration. »

L'expo en bref
Galerie du château de l'Étang
du vendredi 4 octobre au
dimanche 27 octobre
Ouvert du mardi au vendredi de
14 heures à 17 h 30
Samedi et dimanche de
14 heures à 18 heures.
Entrée libre. Fermé le lundi.

Des seniors dans le bain

Infos pratiques
Cours seniors (à partir de 55 ans)
Centre nautique de la Grande Planche
Rue Maurice-Claret
Le mardi de 9 heures à 11 heures et le vendredi de 9 h 45 à 11 h 30.
Tel : 02 38 79 03 50

Avec l'aquagym pour les aînés, voici le troisième volet de notre série consacrée aux activités municipales proposées à la piscine.

En toute saison et à tout âge la pratique aquatique est conseillée. Les 257 seniors qui fréquentent les cours mis en place par la mairie au centre nautique de la Grande Planche le confirmeront. Gym douce, gym tonique, initiation à la natation… l'activité à l'attention des aînés, qui existe depuis 1984, connaît, d'année en année, une croissance régulière. « L'objectif est de permettre aux personnes d'un certain âge de continuer d'avoir des activités physiques, de façon régulière, dans des conditions optimales, explique Hervé Demarécaux, responsable de la piscine. Cela permet entre autres de développer le travail des articulations (genoux, hanche, épaule…) ». Cette activité qui s'adresse aux retraités (le doyen a 91 ans), bénéficie d'horaires plus adaptés au public senior qu'à un public d'actifs. Les cours ont lieu les mardis et vendredis matins, dans un bassin peu profond et suffisamment chauffé (28,5°). À souligner qu'il n'est pas nécessaire de savoir nager. « Les cours pour les seniors, ont pris de l'ampleur au fil du temps, de deux cours lors de la création nous sommes aujourd'hui à six, reprend Hervé Demarécaux. L'aquasenior a de l'avenir ». Le centre nautique propose toute une gamme de cours : La gym douce qui privilégie la relaxation, à base d'assouplissements et d'étirements, la gym tonique, avec du matériel adapté (haltère en mousse, ballons, rings, planches…), permet un léger travail cardio et un renforcement musculaire adapté. Il y a également des séances consacrées à la maîtrise de l'eau (apprendre à s'immerger, équilibre aquatique, respiration aérienne et aquatique…). À cela s'ajoute une initiation à la nage, et pour les baigneurs aguerris la natation libre en grand bassin.

Entretien du corps et de la vie sociale

« Nous avons un rôle important par rapport à des personnes retirées de la vie active, souligne Hervé. Celui de maintenir et développer des liens sociaux. Elles ont ainsi une activité, ne restent pas chez elles. Les personnels d'accueil et d'entretien de la piscine participent à cette dimension, dans une ambiance sympathique ». Les seniors apprécient ce maintien de la vie sociale. « Depuis ma retraite je viens deux fois par semaine à la piscine pour faire des longueurs dans le grand bain, assure Michel Bougrain, 71 ans. Ça permet de faire de l'exercice et de retrouver les copains et les copines. Depuis trois ans je participe aux « 6 heures de natation », et cette année j'ai parcouru 12 km ». L'aquasenior est encadrée par quatre maîtres-nageurs brevetés et à l'écoute : Catherine, Jean-Philippe, Jean-Michel et Pascal. L'aquagym a de nombreuses vertus pour les personnes âgées. Elle permet de prévenir ou de soulager différents maux liés à l'âge (rhumatismes, arthrose, mal de dos, ostéoporose…). Plongé dans l'eau le corps ne pèse plus que 70 % de son poids. Ce qui rend les mouvements effectués dans l'eau plus facile à réaliser. L'eau amortit les mouvements et réduit à zéro le risque de blessure. Il y a très peu de contre-indications à la pratique, seulement les allergies au chlore, les insuffisances respiratoires et quelques troubles sévères. Les inscriptions se font auprès du CCAS. À signaler que pendant les vacances scolaires les seniors ont accès aux bassins et qu'en cas d'alerte canicule, la piscine leur est ouverte tous les matins. ●

Clément Jacquet

Désherber, autrement

Nouvelles normes environnementales, nouveaux produits, le service des Espaces verts de la ville a mis en place une nouvelle approche quant aux opérations de désherbage. Explications.

Tout au long de l'année, les agents du service Espaces verts de la ville mènent une course-poursuite contre les herbes folles qui se développent sur notre commune. Et le désherbage mobilise des moyens importants, avec une surface à traiter qui ne cesse de s'étendre : Aux plus de quatre-vingts kilomètres de voirie, le double de trottoirs, s'ajoutent les nouvelles voies de l'Utom, du Pôle santé et les espaces verts de lotissements nouvellement rétrocédés…

José Santiago, adjoint à l'environnement.

Une nouvelle réglementation

Le désherbage est désormais une tâche d'autant plus complexe qu'au cours des dernières années de nouvelles normes environnementales sont apparues. Celles-ci restreignent notamment l'usage des produits désherbants et mènent de fait à une nouvelle approche… du désherbage. Une approche différente qui peut parfois étonner, voire agacer certains saranais peu au fait de cette nouvelle donne. « Nous devons désormais concilier l'entretien du patrimoine avec le respect de l'environnement. » explique Philippe Rotta, responsable du service Espaces verts. Concrètement, « Nous n'avons plus le droit de traiter près des caniveaux et autres fils d'eau, car les produits partent dans l'eau. Il est également interdit de traiter sur une zone de vingt mètres autour des points d'eau, comme les bassins et les étangs, car le ruissellement potentiel peut contaminer les nappes phréatiques avec des molécules chimiques qui ne se dégradent pas ou extrêmement lentement. » En conséquence « La conception du « tout coupé à ras » n'est plus possible. Il faut trouver des compromis, un juste milieu »

Une nouvelle approche

Cette réglementation en vigueur s'accompagne d'une réduction de l'utilisation des produits désherbants à Saran. « En 2010, nous utilisions 150 litres. En 2013, plus que 60 litres. Les produits évoluent. Ils sont moins toxiques, les doses sont plus adaptées, mais leur prix a sensiblement augmenté. » indique le responsable. D'autres moyens sont utilisés comme le gaz « On brûle la chlorophylle et la plante meurt. C'est efficace, mais cher, polluant pour l'atmosphère et fastidieux, d'autant plus si l'on connaît des saisons pluvieuses » précise Philippe Rotta. Il reste donc… la binette, le moyen le plus simple et le plus écologique pour un travail des plus lents. Cette année, le service Espaces verts a testé un produit nettoyant plus que désherbant, à base d'essences végétaleswet sans molécule chimique. Un produit efficace, au coût important, qui est toutefois irritant et contraint donc les agents à se protéger (masques, combinaisons). Ce qui peut impressionner les habitants, témoins des opérations. « Nous allons essayer de travailler de plus en plus avec ce produit » indique le responsable. Philippe Rotta et José Santiago, adjoint à l'environnement lancent par ailleurs un appel aux saranais : « Il faut les sensibiliser pour qu'ils essaient de nettoyer leur portion de trottoir, leur bord de muret, et ceci, mécaniquement. » Mettre la main à la pâte donc. Et l'élu de poursuivre « Aujourd'hui, c'est une autre façon de travailler qui se met en place, les habitants doivent en prendre conscience. » En parallèle, l'évolution des normes environnementales se poursuit. Elle pourrait se traduire à terme par l'interdiction pure et simple des produits désherbants. Les herbes folles ont encore de beaux jours en perspective. ● **Arnaud Guilhem**

Loisirs jeunes

Renseignement : Animations Municipale

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr

Roulez jeunesse !

Ce mois-ci, le Club méca de Saran fête ses trente ans. Trois décennies au cours desquelles cette structure innovante de la Ville a accueilli de nombreux jeunes épris des deux roues, et au-delà, du phénomène mécanique.

C'est le samedi 19 octobre que le Club méca, soit le plus ancien des clubs du service jeunesse de la Ville, fête son trentième anniversaire. (voir programme page 15) Un événement public.

Trente bougies qui symbolisent la réussite pérenne d'une expérience quasi unique en France. Plusieurs générations de jeunes saranais s'y sont en effet succédé. Ils sont à ce jour une cinquantaine à fréquenter régulièrement le Club.

« Pour cet anniversaire, nous avons essayé de réunir tous ceux qui ont fréquenté le Club méca à un moment donné. Ça a été un véritable travail d'enquête » explique Sébastien, l'un des trois animateurs. Ainsi, les festivités, ouvertes à tous, débutent dès 14 heures, avec justement… La course des anciens, sur de vieilles mobylettes et autres deux roues motorisés. L'après-midi est marquée de nombreuses animations autour notamment des bolides motorisés, ceci, en présence de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère) et avec la participation de l'USM VTT Trial.

Parmi les temps forts, le repas concert, à partir de 18 heures À cette occasion, deux groupes musicaux se produisent : Les Ma Teens, les rockers saranais qui montent, et les Bras Kass. Un anniversaire sous le signe des retrouvailles et de la bonne humeur. « Tout le monde est le bienvenu, avec ou sans deux roues. » résume Sébastien.

Une initiative qui perdure

L'histoire du Club méca a commencé au début des années quatre-vingt, « Sur une impulsion municipale », avec une simple cabane installée au centre Marcel-Pagnol et en compagnie de Michel Thoreau, l'incontournable animateur. « L'idée n'était pas de créer un garage pour les deux roues des jeunes, mais d'un accueil avec la possibilité d'entretenir son deux-roues » souligne Sébastien. De fait, « 80 % de l'activité du Club tourne autour de « Je viens avec mon deux-roues, je l'entretiens, je le bichonne » précise Jean Foulon, responsable du service Jeunesse de la Ville. Mais le Club méca ne saurait se réduire à cette simple activité. Car entre-temps, de nombreuses initiatives ont vu le jour, comme l'idée d'associer les jeunes à la construction du deuxième Club méca, qui a ouvert ses portes le 28 février 1995.

Un local, un parcours en terre pour la pratique du cross et de l'enduro, une piste en goudron pour la conduite… « Le Club méca est un outil très intéressant en matière de loisirs éducatifs » indique Jean Foulon. « C'est un outil de prévention, notamment par rapport au code de la route et à la pratique de la conduite, dans un lieu protégé, en compagnie d'un animateur. C'est aussi un outil de sensibilisation et d'apprentissage à la technique et donc un tremplin important pour les métiers. C'est un lieu de socialisation autre que l'école, qui permet à des jeunes d'horizons divers de partager des moments. C'est par ailleurs un lieu qui les amène à être responsables de leur véhicule. »

Au Club méca, l'expérimentation et la créativité trouvent également leur expression, à partir du phénomène mécanique. Ce fut le cas avec les célèbres « *caisses à savon* » et plus récemment avec les OFNI (Objets Flottants Non Identifiés), sans oublier la dimension artistique, avec des sculptures réalisées en compagnie de Nicolas Crozier, artiste renommé de l'art récup.

Ce trentième anniversaire traduit la capacité d'adaptation et de régénération du Club, au gré des époques. Un passage de relais bien négocié. • **Arnaud Guilhem**

Club Méca
170 allée du Chêne vert à Saran
Du mardi au samedi :
14 heures-18 heures
(Sauf vacances scolaires)
Tél. : 02 38 73 16 77

SARAN SPORTS TOUSSAINT 2013
Ouvert à tous les jeunes né(e)s en : 2003-2004-2005 (niveau 1) / 2000-2001-2002 (niveau 2)

Lundi 29 octobre > vendredi 2 novembre 2013.
(structure fermée le 1er novembre). Activités : Tennis, multisports, football.
Attention : Date limite d'inscription mercredi 17 octobre 2013.

Lundi 5 > vendredi 9 novembre.
Activités : Judo, multisports, aventure.
Attention : Date limite d'inscription mercredi 24 octobre 2013. / **Horaires :** 10h > 16h30
Accueil possible à la Halle des Sports du Bois Joly à partir de 8h30 et jusqu'à 18h.
Tarif : journée centre de loisirs. Encadrement par les éducateurs sportifs de la ville, diplômés d'État. Effectif limité dans toutes les disciplines. Certificat médical obligatoire pour les non-licenciés à l'USM, ou à l'Asfas, ou non-inscrits à l'École municipale de sport.

ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS
Pour les mercredis de l'année scolaire 2013-2014
4 septembre 2013 > 2 juillet 2014

Accueil de loisirs Marcel-Pagnol maternel (3 à 5 ans)
Rue du Grand Clos - 02 38 79 01 31 / Période de septembre à Toussaint 2013
Temps privilégié autour du « *Vivre ensemble* » : s'approprier les lieux et moments de détente autour de loisirs collectifs (jeux,chants, danses, contes, arts plastiques...), décoration des salles, découverte du monde (pour les 5 ans) et de nombreux temps festifs

Accueil de loisirs Marcel-Pagnol primaire (6 à 8 ans)
Rue du Grand Clos - 02 38 79 01 32
La dominante des mercredis sera axée sur : « *Sois acteur de tes loisirs...* » avec participation active des enfants dans le choix de leurs animations et thème commun à l'issue d'un vote, sans oublier les temps forts et festifs.

Accueil de loisirs Base de la Caillerette (9 à14 ans)
95, rue de la Poterie - 02 38 74 00 38
La dominante des mercredis sera axée sur la « *Découverte des villes d'Orléans et de Saran* » (nombreuses sorties et de grands jeux seront organisés dans ces deux villes, rencontres avec des intervenants locaux...). Les enfants et les jeunes de la structure auront la parole et pourront ainsi décider des projets qu'ils ont envie de réaliser, sans oublier le retour des ateliers Hip Hop.

POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT 2013
21 > 31 octobre 2013 (fermeture le vendredi 1er novembre 2013)

Accueil de loisirs Marcel-Pagnol maternel (3 à 5 ans) et primaire (6 à 8 ans)
La dominante des vacances sera axée sur « Pagnol : *2 semaines pour tout changer* » : déco (ameublement, accessoires), adaptation de grands jeux connus avec modification des règles, découverte de nouvelles pratiques loisirs amenant les enfants à agir sur le fonctionnement des structures sans oublier les temps forts (anniversaires, repas à thèmes, intervenants, sorties...)

Accueil de loisirs Base de la Caillerette (9 à 14 ans)
La dominante des vacances sera axée sur « *Les loisirs créatifs et récréatifs* ». Place à l'expression et les découvertes en tout genre (sport, culinaire, nature, grands jeux, arts plastiques), sans oublier les ateliers Hip Hop et surtout la participation active des enfants et des jeunes.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION :

Toussaint Du 21 au 31/10/2013 (attention fermeture le 1/11/2013)	Du lundi 21/10 au vendredi 25/10/2013 Du lundi 28/10 au jeudi 31/10/2013	09/08/13 16/10/13
Noël Du 23/12 et le 3/1/2014 (attention fermeture le 25/12 et le 1/1/2014)	Du lundi 23 au vendredi 27/12/2013 Du lundi 30/12 au vendredi 3/1/2014	11/12/13 18/12/13
ATTENTION Inscriptions à ne pas manquer pour les mercredis de la période de janvier jusqu'aux vacances de février 2014		
Noël-février 2014	Du mercredi 8/1 au mercredi 19/2/2014	28/12/13

AUTOBUS
Pour certaines activités se déroulant à Saran, un ramassage par autobus est organisé (se renseigner lors de l'inscription en mairie-Service accueil).

Restauration municipale

Lundi 30 septembre
Concombres mozzarella
Émincé de dinde sauce thaï / Riz basmati
Comté / Barre glacée

Mardi 1er octobre
Colin froid sauce ketchup
Paleron de bœuf sauce piquante / Haricots verts
Yaourt bio au sucre de canne / Poire

Mercredi 2 octobre
Chou rouge vinaigrette
Sauté de dinde sauce forestière / Polenta
Camembert bio
Pomme au chocolat

Jeudi 3 octobre
Salade de pâtes, thon et tomates
Rôti de porc de la région au jus (* Filet de dinde)
Poêlée de légumes
Petit suisse aromatisé
Kiwi

Vendredi 4 octobre
Coleslaw
Cubes de poisson à la provençale / Pommes vapeur
Chanteneige
Éclair à la vanille

Lundi 7 octobre
Betteraves à l'huile de noix
Sauté de porc de la région sauce aigre douce
(* Sauté de dinde)
Purée de courgettes
Yaourt nature / Pomme

Mardi 8 octobre
Macédoine mayonnaise
Escalope de dinde à la crème / Pommes sautées
Fromage blanc et confiture / Raisin

Mercredi 9 octobre
Pamplemousse au sucre
Dos de saumon sauce oseille / Brocolis gratinés
Semoule au lait maison

Jeudi 10 octobre
Céleri rémoulade
Tajine d'agneau
Torsade et dès de carottes
Babybel au chèvre
Compote pomme fraise

Vendredi 11 octobre
Salade niçoise
Blanc de poulet cuit froid
Haricots beurre
Croc'lait / Banane

L'origine de viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

**Plat sans porc*

SEMAINE DU GOÛT

Lundi 14 octobre
Région Rhône Alpes
Concombres à la bulgare
Quenelle sauce Nantua
Riz / Flan chocolat

Mardi 15 octobre
Région Pays de Loire
Rillettes du Mans
Filet de colin sauce beurre blanc
Jeunes carottes poêlées
Le Brin / Poire comice

Mercredi 16 octobre
Région Midi Pyrénées
Endive au thon et mayonnaise
Haut de cuisse de poulet
Blé à la tomate
Tome des Pyrénées
Croustade aux pommes

Jeudi 17 octobre
Région Auvergne
Lentilles vertes du Puy
Sauté de bœuf
Poêlée de légumes
Cantal / Raisin

Vendredi 18 octobre
Région Alsace
Carottes râpées
Choucroute (* saucisse de volaille)
Saint-Paulin
Compote de pomme

Lundi 21 octobre
Salade de pommes de terre
Aiguillettes de poulet olive/citron
Épinards hachés béchamel
Chevretine / Kiwi

Mardi 22 octobre
Salade verte dés d'Emmental
Blanquette de veau à l'ancienne / Spaghettis
Purée de pommes bio

Mercredi 23 octobre
Sardines et beurre
Côte de porc sauce échalotes (*Escalope de dinde)
Purée de potiron
Mimolette / Poire

Jeudi 24 octobre
Betteraves râpées et maïs
Dos de cabillaud au safran
Semoule
Dessert lacté à la vanille

Vendredi 25 octobre
Briochette au fromage
Rôti de dinde au jus
Chou-fleur beurre
Banane

Samedi 19 octobre : Le Club mécanique fête ses 30 ans !

(voir ci-contre et page 12)

Au Programme des 30 ans du Club Méca
Samedi 19 octobre 2013 de 14 heures à 20 h 30
170 rue du Chêne vert à Saran
. À partir de 14 heures : démonstrations des caisses à savon,
de DragMob,
de Stunt et Course des anciens suivi du Gâteau anniversaire.
. 17 h 30 : concert des Brakass
. 19 heures : concert des Mad Teens
. 20 h 30 : clôture de la fête
Avec en continu les ateliers : Conduite 2 roues, Balade avec la FFMC,
le Trial VTT, le Code de la route, la sculpture en live de Nicolas Crosier,
le Crash test, la Prévention des accidents… Et plein de surprises !

SPORTS

. Usm Football DH stade du Bois Joli à 15 h
Saran/Saint-Jean-de-Braye
> Dimanche 6 octobre.
Saran/Drouais
> Dimanche 20 octobre.

. Asfas Athlétisme
Interclubs jeunes
> Dimanche 6 octobre, stade Colette-Besson.
Journée nationale des Jeunes, Marche
> Dimanche 20 octobre, stade Colette-Besson.

. Usm Handball N1 (M) Halle des Sports à 20h45
Saran/Caen
> Samedi 12 octobre.
Saran/Rennes
> Samedi 26 octobre.

. Usm Tennis de table
Saran/Saint-Marceau (Régional 3, poule H)
> Dimanche 6 octobre, gymnase Jacques-Brel à 9h30.
Saran/Pong Vendômois (Pré national)
> Samedi 19 octobre, gymnase Jacques-Brel à 17h.
Saran/Gien (Régional 3, poule A)
> Dimanche 20 octobre, gymnase Jacques-Brel à 9h30.
Saran/Épernon (Régional 3, poule H)
> Dimanche 20 octobre, gymnase Jacques-Brel à 9h30.

. Usm Cyclisme
Cyclo-cross
> Samedi 12 octobre, Lac de la Médecinerie.

SENIORS

. Journée atelier créatif
(réalisation de décorations manuelles, créations diverses
séance à 5,10 €) - salle des Aydes
> Jeudi 10 octobre de 10h à 12h et de 14h à 16h30.
> Jeudi 31 octobre de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

ASSOCIATIONS

. Association familiale
Bourse aux vêtements automne-hiver – salle des Fêtes
> Mardi 1er octobre, de 9h à 17h30 (Dépôt des vêtements), 18h30 à 21h (Vente).
> Mercredi 2 octobre, de 9h30 à 13h (Vente), de 17h30 à 18h30 (Reprise des invendus).

. UFC Que choisir
Permanence de l'association (uniquement sur rendez-vous au 02 38 53 53 00) – salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h.
> Mardi 1er octobre de 14h30 à 18h.

. Secouristes de la Croix blanche
(Renseignements 06 30 35 54 84
http://croixblanche45.chez-aliceadsl.fr)
Formation aux 1ers secours PSC1 – salle des Aydes
> Samedi 5 octobre / > Samedi 12 octobre
de 9h à 12h et de 13h à 17h.

. Maison des Loisirs et de la Culture
(240 allée Jacques-Brel – Saran
02 38 72 29 25) mlc.saran@9business.fr
Sculpture d'arts créatifs sur l'automne (enfants)
> Samedi 5 octobre, de 10h à 12h30.

. Petite fleur saranaise
Séances d'art floral – salle du Lac de la Médecinerie
> Vendredi 18 octobre, à 14h30, 17h et 20h.

VIE MUNICIPALE

. Les élus dans votre quartier
Quartier Bourg/Mairie
> Samedi 5 octobre de 10h à 12h.

. Établissement Français du sang
Collecte de sang
> Lundi 14 octobre,
salle des Fêtes de 16h à 19h30.

. Conseil municipal
> Vendredi 18 octobre, en mairie de 19h.

PÔLE CULTUREL

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70 / chateau.etang@ville-saran.fr
Entrée libre
Galerie ouverte du mardi au vendredi de 14h à 17h
Samedi et dimanche de 14h à 17h30
Fermé le lundi - Entrée libre

. Exposition, « Peinture, gravure de Jean-Pierre Jouffroy »
> Du 4 au 27 octobre.

. Exposition, « Résonance de l'âme, sculpture et sanguine de Ybah »
> Du 31 octobre au 24 novembre.
(Ouverture le week-end en présence de l'artiste.)
Fermé le 1er novembre)

Théâtre de la Tête Noire

144, ancienne route de Chartres
Tél. : 02 38 73 02 00
contact@theatre-tete-noire.com
www.theatre-tete-noire.com

. Théâtre « La nuit même pas peur »
> Samedi 12 octobre à 17h.

. Concert de Sarah Olivier
> Vendredi 18 octobre à 20h30.

Médiathèque

Tél. : 02 38 80 35 10 / mediatheque@ville-saran.fr
www.mediatheque.ville-saran.fr
Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h/13h30-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30/14h-17h
Fermé le lundi

. P'tites histoires entre nous
Notre bibliothécaire se tient à la disposition de votre enfant pour lui lire le livre de son choix (enfants de 3 à 7 ans)
> Mercredi 2 octobre et 16 octobre de 10h30 à 11h30

. Les Ateliers d'Alice
(ateliers d'écriture pour adultes, sur inscription)
> Samedi 5 octobre, de 14h30 à 16h30.

. L'Heure du conte (enfants scolarisés)
> Mercredi 9 octobre à 10h30 et à 15h30 (sur inscription)

. Spectacle – Théâtre d'objets et de marionnettes
« Ça déménage » (à partir de 3 ans)
> Samedi 19 octobre à 16h (sur inscription).

. Balade contée
« Des Anihaume, bestiaire de demain » par la Cie du P'tit piano sans bretelles
Tout public à partir de 8 ans, balade en extérieur, durée 1h30, sur inscription.
> Mercredi 23 octobre, départ de la Médiathèque à 16h30.

Actualité sociale

De nouvelles conventions dans l e domaine social et du handicap

La mairie s'apprête à signer des conventions de partenariat avec *France Alzheimer Loiret, Hospitalisation à domicile 45 et la Bibliothèque sonore départementale.* Il s'agit d'une nouvelle dynamique qui vise à aider les personnes au plus près de leur vie quotidienne, de leur permettre d'accéder pleinement à leur citoyenneté.

« Nous tenons à contractualiser avec les associations un partenariat qui se veut de qualité et pérenne, assure Christian Fromentin, Premier adjoint au maire, délégué à l'Action sociale et au handicap. Il s'agit de bien déterminer, entre la ville et les associations, qui fait quoi, et les charges d'intervention de chacun. La ville ne peut pas tout faire. Elle doit s'appuyer sur le savoir-faire du tissu associatif pour mener à bien des actions sur le long terme à destination de la population saranaise ». Ce choix fort prend la forme de signatures de nouveaux conventionnements avec *Hospitalisation à domicile 45, France Alzheimer Loiret, la Bibliothèque sonore départementale* et le rapprochement avec l'association de médiation familiale, *Dialogue et médiations*. « Nous changeons de philosophie en développant nos liens avec des partenaires, explique Annick Deketelaere, directrice de l'Action sociale municipale. Il s'agit de développer les actions collectives afin d'améliorer globalement le quotidien des personnes, de les aider dans leur vie de tous les jours ». Ainsi la mairie, qui a déjà signé quelques conventions, va dès cette rentrée augmenter considérablement son réseau de partenaires, issus du monde associatif et institutionnel. « Nous allons développer les actions collectives et continuer à lutter contre l'assistanat, poursuit la responsable. Aller vers des actions de prévention et de développement social c'est aider les personnes à mieux vivre leur rôle de citoyen ».

Travailler main dans la main

En complément de l'aide sociale légale (obligation alimentaire, domiciliation, RSA, aide médicale…) et l'aide sociale facultative (prise en charges des factures..), la mairie a décidé depuis quelques années de mener des actions de partenariat. « Ce n'est pas en réglant une facture qu'on change le quotidien des gens, qu'on leur rend leur place

de citoyen, poursuit Annick Deketelaere. Nous devons mener des actions en continu ». Jusqu'à aujourd'hui la mairie entretenait cinq conventions avec des partenaires extérieurs : *Familles Rurales*, le *Secours populaire* et les *Restos du cœur* pour l'aide alimentaire, le *CHRO* et la *Maison de cure* (qui permet les consultations extérieures, l'hébergement d'urgence et réduit le temps d'attente pour l'admission) et enfin avec *Culture du cœur* qui permet de lutter contre l'exclusion en proposant des entrées gratuites pour des événements sportifs et culturels. L'année 2013 marque un tournant fort dans cette volonté réaffirmée de travailler main dans la main avec les professionnels du secteur social et du handicap. La convention avec l'association *France Alzheimer 45* va permettre de soulager et d'aider un grand nombre de familles saranaises, d'aides à domicile municipales et de soignants extérieurs confrontés à cette maladie neurovégétative. Saran est la première ville du Loiret à signer une convention de partenariat avec cette association. Ce partenariat prévoit l'information et la formation des aidants, qui souvent ne sont pas préparés aux difficultés qu'ils rencontrent.

« Cela va permettre à la population saranaise d'être mieux informée notamment sur les conditions d'accueil de jour, assure Annick Deketelaere. Il y a une usure des familles, qui sont dans l'affectif. Les accueils de jour sont de bons relais ».

Partenariats fructueux

La convention avec la *Bibliothèque sonore du Loiret* est une grande avancée à destination des personnes mal ou non voyantes. Cet organisme édite des documents audio, produit une version sonore des livres. La médiathèque sera référante dans cette opération. La mairie a également signé une convention avec *HAD 45*, association d'hospitalisation à domicile. Ceci afin que le foyer Georges-Brassens puisse accueillir des équipes de soignants (médecins, infirmiers...). Comme le foyer n'est pas médicalisé, cette action permettra d'éviter certaines hospitalisations ainsi que des retours en urgence précipités. Le partenariat avec *Familles Rurales* va être élargi. Les liens avec l'organisme qui intervient dans le maintien à domicile, vont faire l'objet, dans un but qualitatif, d'une convention plus détaillée (horaires, actions de soutien en faveur des familles…). Enfin la mairie va entreprendre, dès ce mois-ci, un partenariat fructueux avec l'association *Dialogue et Médiations* qui pourra déboucher à terme sur une convention. Cette structure, spécialisée dans la médiation familiale, aide, écoute, conseille en cas de conflit familial (séparation, divorce...) ou de problèmes relationnels avec les enfants. La mairie met un local à sa disposition, rue de la Fontaine.

Une plus-value dans le service à la population

Une opération 100 % mairie complète ce dispositif d'aides à la personne. À partir de novembre, le CCAS va proposer des ateliers pratiques à l'attention des personnes connaissant des problèmes d'écriture et de lecture. Il s'agit d'une action qui s'inscrit dans la vie quotidienne (faire ses courses, démarches administratives, médicales, la Poste, la CAF…).

« Toutes les conventions et les actions que nous menons ont un objectif : être plus proche des personnes, assure Annick Deketelaere. Il s'agit d'une plus-value dans le service à la population et d'un réel parti pris politique dans l'aspect prévention et développement social. Il s'agit de donner encore plus de sens à notre action, avec des partenaires partis prenante à 100 % ». Et Christian Fromentin de conclure : « Nous sommes à l'écoute de la population, et si de nouveaux besoins se font jour, nous irons vers d'autres conventions ». ● **C. J.**

BONS DE NOËL

À l'approche des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'offrir aux Saranais, sous condition de ressources, un bon d'achat d'une valeur de 40 €, à valoir au magasin CARREFOUR SARAN sur tous rayons sauf : alimentation, boissons alcoolisées, produits animaliers et parapharmacie.

Bénéficiaires :
tout ménage, seul ou en couple, ainsi que les enfants à leur charge, nés après le 1er décembre 1995

Conditions d'attribution :
habiter Saran depuis plus de 3 mois
disposer de ressources inférieures ou égales à celles du barème de la CMU complémentaire

Distribution :
au Service d'Action Sociale du mardi 19 novembre au vendredi 22 novembre 2013 inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Plafond de ressources :

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7	8
Plafond de ressources	716 €	1 074 €	1 289 €	1 504 €	1 790 €	2 076 €	2 363 €	2 649 €

Justificatifs à présenter :
quittance de loyer récent/attestation d'hébergement
les trois derniers mois de ressources de toute la famille (salaires, prestations familiales, allocation-chômage, allocation adulte handicapé, RSA, etc.)
avis d'imposition 2012-2013
attestation de sécurité sociale/CMUC en cours de validité

Attention :
sont prises en compte les ressources de tous les membres de la famille
les ménages et les personnes seules de plus de 60 ans répondant aux critères de l'allocation chauffage ne peuvent bénéficier de cette offre

Si vous pensez être concerné, nous vous invitons à vous présenter au Service d'Action Sociale du mardi 19 novembre au vendredi 22 novembre 2013 inclus de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 h 30, munis de vos justificatifs.

Baptiste Dubreuil : De l'École de musique au Campo Santo

Professeur au pôle jazz et musiques actuelles de l'École municipale de musique, Baptiste Dubreuil est un pianiste qui compte sur la scène musicale régionale, notamment pour ses recherches sur le son électro. En compagnie de ses élèves il a donné un concert mémorable au Festival de jazz d'Orléans.

L'artiste orléanais a eu une grosse actualité en juin. Il s'est en effet produit de nombreuses fois en public, en solo et en groupe. Samedi 8 juin, lors des Rencontres Saranaises, c'est avec la chanteuse Aimée Leballeur, qu'il a rendu hommage à l'auteur belge Allain Leprest. Avec une réinterprétation électro des textes (synthé, boucle, effets…) qui a séduit. « C'est toujours agréable une fête populaire, souligne le pianiste âgé de 39 ans. Contrairement à une salle de concert le public n'est pas nécessairement attentif. Ça passe, ça s'arrête. À nous de le capter ». Celui qui est professeur à l'EMM depuis 5 ans a ensuite à trois reprises eut les honneurs du Festival de jazz d'Orléans, rendez-vous musical international. Tout d'abord le 20 juin en jouant en solo quelques-unes de ses compositions personnelles et quelques standards du jazz et de la pop anglaise. Le 28 juin, en assurant avec le trio Lavollée-Dubreuil-Larmignat, devant 3 500 personnes, la première partie d'une légende de la basse, Marcus Miller. C'est le 26, sur la petite scène du Campo Santo, avec quatre élèves de l'atelier de jazz et musiques actuelles de l'École municipale de musique que le professeur saranais a couronné de façon magistrale une année de cours. « Nous avons monté le projet avec l'association ABCD et avons assuré le Before de 19 heures, explique Baptiste. C'est bien que les élèves jouent en dehors de Saran et partagent leur musique ». Ainsi Marceau, 13 ans, à la batterie, Paul, 17 ans, à la basse, Brian, 21 ans, à la trompette et Kathy 47 ans, au chant, accompagnés de Philippe Desmoulin, tromboniste, ont joué quelques heures avant le groupe Chic feat Nile Rodgers, un géant mondial de la funk.

Sur la scène du Campo Santo avec les élèves saranais

« C'est une récompense de présenter ici le travail d'un an, ont assuré les musiciens amateurs saranais quelques minutes avant leur montée sur scène. C'est que du bonheur, jouer ici c'est mieux qu'un 21 juin. C'est notre Olympia ». Après une heure de set où les artistes amateurs ont joué des morceaux de Pat Metheny, de Keith Jarret, de Sting, de Radiohead ou encore de Herbie Hancock et de Stevie Wonder, les impressions convergeaient : « Nous nous sommes sentis très à l'aise et avons pris énormément de plaisir. Baptiste nous amène la liberté. On prend de l'autonomie dans nos jeux ». Baptiste Dubreuil qui s'occupe à Saran de 25 élèves multi-instrumentistes, de 10 à 60 ans, donne la clé de sa pédagogie : « C'est rare d'avoir un atelier de jazz et de musique actuelle dans le Loiret. On apprend à jouer ensemble, à nous écouter, à construire une musique agréable pour le groupe, sur des répertoires de rock, jazz, pop, blues… ». Il anime aussi depuis dix ans l'atelier jazz de la MJC d'Olivet. Ce professeur est aussi un compositeur avant-gardiste qui arpente depuis quelques années des sentiers musicaux nouveaux. « Je suis assez intuitif, explique-t-il. Je laisse la place à l'improvisation avec des plages de liberté totale. Il faut sortir du jazz des années soixante. L'ajout récent de l'électro apporte à ma musique des couleurs plus modernes ». Un cap illustré par le travail effectué en résidence à l'Astrolabe, avec le trio Lavollée-Dubreuil-Larmignat qui a donné naissance à l'album « Copie zéro ». Le musicien s'exprime sur cette nouvelle création : « Nous désirons aller au bout de notre expression, pousser la musique. La rendre plus spontanée possible. L'électro ouvre de nouvelles portes ». Le CD de cette œuvre sera dans les bacs prochainement. Et pourquoi pas travaillée en cette rentrée par ses élèves saranais ? ●

Clément Jacquet

Les Gens du voyage ont leur association

Association départementale Action pour les Gens du voyage.
Adresse : 2374, avenue de la Pomme de pin
45 100 Orléans
tél : 02 38 76 46 86
fax : 02 38 69 63 02
courriel : adagv45@wanadoo.fr
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Acteur essentiel dans la vie quotidienne des familles installées sur l'aire d'accueil de la Motte Pétrée, l'association départementale *Action pour les Gens du voyage* contribue à leur intégration dans la vie locale et favorise leur accès à la citoyenneté.

Elle représente, soutien, aide et accompagne socialement et professionnellement les Gens du voyage du Loiret. L'association départementale *Action pour les Gens du voyage* était pour la première fois présente sur les Rencontres Saranaises. Une invitation logique, puisque le terrain de la Motte Pétrée est ouvert depuis 2011. À l'entrée de leur stand, plusieurs personnes s'affairaient à la fabrication de paniers en osier. Des objets artisanaux de vannerie dont la vente a été reversée intégralement au Secours populaire. Deux guitaristes, le duo Nicky El Frick, assuraient l'ambiance à la guitare et ont aussi animé, avec du jazz manouche, le samedi soir, le repas du Grand Liot servi à des centaines de personnes. « C'est la fête de la commune, de tous les Saranaises et Saranais et les gens du voyage font partie de la commune, explique Cédric Pelletier, responsable du centre social d'ADAGV45. Notre présence permet de formaliser notre implication sur la commune. Notre rôle est, entre autres, de faciliter l'accès des familles aux différents services de la commune (mairie, école, centres de loisirs…), de mettre du liant. Après deux ans, les résultats sont encourageants. Il y a un bon accueil sur la commune. On sent qu'il y a une volonté de la ville d'accueillir les familles. Le fait que l'aire porte un nom, la Motte Pétrée, et ne soit pas celle des gens du voyage, est significatif. Nous sommes pris en considération ».

Une population qui se sédentarise de plus en plus

Agréée centre social par la Caf, l'association assure l'animation des aires d'accueil, gère le RSA, aide à la création d'activités indépendantes, à l'insertion professionnelle notamment dans le bâtiment et les espaces verts. ADAGV45 travaille en partenariat avec la Communauté d'agglomération Orléans-Val-de-Loire, avec le Conseil général et l'Éducation nationale. Il existe cinq aires d'accueil sur l'agglomération : La Source (60 emplacements), Ingré-La-Chapelle-Saint-Mesmin (20), Chécy (13), Fleury-les-Aubrais (20) et Saran (20). Soit un total de 133 emplacements pour l'accueil de 266 caravanes. « Toutes les aires d'accueil prévues dans le Loiret ont été réalisées, reprend le responsable. Reste le problème des grands passages. Il n'y a pas dans le Loiret de structures adaptées contrairement au Loir-et-cher et à l'Indre-et-Loire. Dans l'ensemble la considération de la population évolue à l'égard des Gens du voyage qui ont adapté leur mode de vie, sont devenus plus sédentaires. Les gens ont une adresse, souvent un travail… ». 80 % des jeunes de l'aire de la Motte Pétrée sont scolarisés à l'école des Sablonnières. « On aimerait maintenant qu'ils aillent vers les centres et clubs de loisirs, vers les clubs sportifs… », poursuit Cédric Pelletier. Une action exemplaire, entre les enfants de l'aire de la Motte Pétrée et ceux du Club de l'image du Vilpot, a été réalisée la saison passée autour de la photographie. Des projets sont aussi en train de se monter avec le Club mécanique. « Les aires d'accueil sont bien structurées, conclut Cédric Pelletier. Notre objectif : rencontrer des gens, faire passer des messages sur des familles qui vivent un peu différemment. Les générations nouvelles ne sont plus dans les à-priori. On a moins à convaincre qu'auparavant ». ●

Clément Jacquet

• En bref...

• Ramassage des encombrants

L'Agglo organise une collecte des encombrants sur la Ville les 7, 8 et 9 octobre prochains. Pour connaître la date précise qui concerne votre quartier, référez-vous au calendrier que l'Agglo a distribué dans votre boîte à lettres ou sur le site www.agglo-orleans.fr

• Recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française (fille ou garçon) doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi pouvoir passer un examen type CAP, Bac, Permis de conduire, etc.

Inscription à l'accueil ou en ligne sur www.ville-saran.fr

Le VTT en toute simplicité

USM Saran, section VTT
Renseignements :
Richard Debout
Tél. : 06 72 57 68 18 - 02 38 73 61 92
www.usmsaranvtt.com

Dédiée aux 9 - 17 ans, l'école VTT de l'USM Saran permet de découvrir et de s'adonner au « tout-terrain » dans sa version loisirs. Présentation.

Au cours des prochains mois, l'USM VTT Saran soufflera ses vingt bougies, soit le bel âge, pour cette section des plus actives. Une section « Vélo tout-terrain », dont la particularité est notamment de compter en son sein une école, dédiée aux plus jeunes. « Il s'agit d'une école et non pas de l'école, afin de faire découvrir le VTT sous toutes ses formes dans un esprit loisirs » explique le responsable Richard Debout, animateur bénévole au plus haut niveau et vice-président de la section VTT.

Une école qui tient la route

À l'école VTT de l'USM Saran, ils sont chaque année plus d'une vingtaine, garçons et filles, à s'adonner à leur sport, encadrés par deux animateurs. La saison, qui court de septembre à juin, comporte de nombreux rendez-vous. En premier lieu, les séances du samedi, de 14 heures à 16 h 30, sauf pendant les vacances scolaires, au local cycliste qui jouxte le centre équestre. « On propose des cours variés » résume Richard Debout. Mécanique, équilibre, orientation, lecture de cartes, codes de la route… Soit l'essentiel de ce que tout bon vététiste doit savoir. Et puis « On part du local avec des groupes de niveaux, et non d'âge, pour que tout le monde roule en harmonie. » Direction la forêt d'Orléans, Ingré ou encore le château de Charbonnière. Outre ces rendez-vous hebdomadaires, une randonnée extérieure, est également organisée chaque mois - mois et demi. Ainsi, « La Rando des pommes », première de cette saison est prévue le 19 octobre à Cléry-Saint-André.

La saison ne s'arrête pas en si bon chemin, fut-il escarpé, puisque trois week-ends randonnées sont aussi prévus : Le premier sur Saran, le 5 octobre, à la mi-mars du côté de Montluçon et en Corrèze lors de la Pentecôte. L'école VTT rencontre par ailleurs et de temps en temps ses homologues du département. Un calendrier tout sauf en roue libre.

Le VTT en toute convivialité

Présent et actif depuis vingt ans au sein de la section VTT, Richard Debout est confiant. « Il y a un bon renouvellement au sein de l'école, les effectifs sont stables depuis des années et elle est reconnue au-delà de l'agglomération. Il y a aussi une convivialité et une bonne émulation. » Un gage de crédibilité et de sérieux au profit… des loisirs. Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir le VTT loisirs, rien de plus simple : « On propose un ou deux essais et puis après, un dossier d'inscription. La licence est de 65 euros par an pour les saranais et non saranais » indique le responsable. Quant à l'aspect pratique, « Les jeunes viennent avec leur vélo en bon état, un casque obligatoire, une tenue sportive décontractée, et après on conseille les parents et les enfants. » Il y a le VTT version loisirs, que défend l'école… Et la tentation de la compétition… « On ne va pas empêcher un jeune d'en faire. On est très content lorsqu'ils ont des résultats, cela redonne une image au club, mais c'est une démarche individuelle et ce n'est pas notre vocation de l'entraîner. » précise Richard Debout. Puisqu'on vous dit sport loisirs ! ●

Arnaud Guilhem

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous

Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous les Saranais, et ce au quotidien. Il est toutefois ponctuellement mis à mal par des actes d'incivilités et des comportements regrettables. Parmi ceux-ci, les déjections canines, notamment sur la voie publique et les espaces verts. Des faits fréquemment constatés. Pour rappel, la Ville dispose de canisettes et de distributeur de sacs. À défaut, les propriétaires de chien contrevenants s'exposent à une amende de 35 euros dressée par la Police municipale, pour trouble à la salubrité et à la tranquillité publique.

En matière de stationnement de véhicules, il convient également d'adopter un comportement citoyen. Ainsi, leur stationnement sur les trottoirs, acte courant notamment dans le bourg et sur l'ancienne route de Chartres, est interdit par l'article R 417-10 du code de la route. Les contrevenants s'exposent de fait à une contravention de 35 euros et à la mise en fourrière du véhicule. Dans les rues soumises au stationnement alterné, pensez à déplacer votre véhicule selon les dates indiquées.

La taille des végétaux peut constituer également un trouble, voire un sujet de discorde entre voisins. Pour rappel, la réglementation interdit que tous végétaux (plantes, fleurs, arbres) dépassent des limites des propriétés privées et s'étendent notamment sur la voie publique. En ce sens, les végétaux de moins de deux mètres de hauteur doivent être plantés à minimum 50 centimètres de la limite de propriété. Ceux de plus de deux mètres de hauteur, à plus de deux mètres de la même limite de propriété. Concernant les terrains privés, le code forestier interdit de les laisser en friche. Les contrevenants s'exposent potentiellement à la mise en exécution d'office des travaux, et ce, à leurs propres frais. ●

En cas de doute ou de souci, n'hésitez pas à contacter la Police municipale.

Tél. : 02 38 80 34 38
police@ville-saran.fr
Service sécurité 24 heures/24.

Le Chiffre du Mois

1 630

Après 2 mois d'été riches en manifestations et événements au sein des accueils de loisirs où supers héros, jeunes sportifs, créateurs en tout genre, explorateurs des Antilles ont pu savourer avec plaisir et délectation leurs vacances « loisirs » (juillet, moyenne journalière de 330 enfants et août, moyenne journalière de 220 enfants), 1 462 enfants Saranais (avec l'école des Aydes : 1 630) ont repris le chemin de l'école le mardi 3 septembre 2013 avec de beaux souvenirs à échanger. Dès le lundi 2 septembre 2013, ce sont aussi près de 55 agents (animateurs, responsables et directeurs de structures) qui se sont retrouvés en mairie pour une réunion informative de prérentrée, tous enjoués à l'idée de reconduire une année scolaire avec la même dynamique que les années précédentes.

Le service enfance sur le mois de septembre 2013 comptabilise déjà une forte fréquentation sur l'ensemble des structures de loisirs (accueils périscolaires et accueils de loisirs du mercredi), à savoir :

Le mercredi :
Marcel-Pagnol 3/5 ans : 110 enfants.
Marcel-Pagnol 6/8 ans : 100 enfants.
Base de la Caillerette : 50 enfants.

Pour les accueils périscolaires :
En maternel : 4 écoles
Matin : 70 enfants.
Midi : 400 enfants
Soir : 125 enfants.

En primaire : 3 écoles + transport scolaire (matin et soir)
Matin : 150 enfants.
Midi : 750 enfants.
Soir : 220 enfants.

Au-delà des animateurs, ce sont aussi 24 Atsem(s) qui accueillent, informent, rassurent et animent au quotidien les temps scolaires et périscolaires au sein des écoles maternelles. Toutes et tous se mobilisent activement pour proposer de réels temps éducatifs et de loisirs dans le plus grand respect des rythmes et besoins spécifiques des enfants au sein des structures. Toutes et tous se préparent déjà et aussi au grand changement lié à la réforme des rythmes scolaires pour septembre 2014. ●

Pour toutes informations
Animations municipales
Service enfance
« Loisirs organisés 3/14 ans »
02 38 80 34 93l

• En bref...

• Changement d'heure

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre, on recule les pendules d'une heure.
À 3 heures du matin il sera 2 heures.

• Allocation chauffage

Considérant la situation très difficile dans laquelle se trouvent certaines personnes âgées, le Conseil d'administration du CCAS décide d'attribuer une allocation chauffage aux personnes âgées de plus de 60 ans, y compris aux résidents du foyer Georges-Brassens de plus de 60 ans, d'un montant de 375 euros quel que soit le mode de chauffage employé.

Les bénéficiaires seront les personnes âgées de plus de 60 ans dont le seuil de revenus mensuels ne dépasse pas les montants suivants : personne seule : 933 euros/couple : 1 448 euros.

Attention vous avez jusqu'au Jeudi 31 Octobre pour vous renseigner auprès de la Direction de l'Action sociale en Mairie (lundi > vendredi : 8h30-12h/13h-16h30 ; samedi : 8h30-12h)

Se munir de votre avis d'imposition, des 3 derniers relevés de compte bancaire et d'un Rib.

L'attention avec le sourire

Infirmier libéral à Saran depuis bientôt huit ans, Ryad M'Salmi est aux petits soins avec sa patientèle. Une patientèle qui le lui rend bien avec la plus grande sympathie. Rencontre.

Qui ne connaît pas Ryad à Saran ? C'est en effet par son simple prénom que nombre de nos concitoyens nomment, s'adressent ou interpellent Ryad M'Salmi, infirmier au cabinet de soins des Sablonnières. Une marque de sympathie, d'attachement, mais aussi de reconnaissance. À « trente-neuf ans passés », ce professionnel de la santé affable et épris d'humour exerce sur la commune et ses très proches limites « Depuis novembre 2005, j'ai succédé à Madame Barbier » précise-t-il. Et en presque huit ans d'activité professionnelle sur notre commune, le moins que l'on puisse dire est que son implantation est particulièrement réussie. Saran, un simple hasard de la vie ? Oui et non. « Je suis né à Vendôme, je suis donc de la région, et ma femme est de Saint-Denis-en Val. » indique Ryad M'Salmi. « Après l'obtention de mon diplôme et le service militaire, je voulais travailler en tant qu'infirmier libéral. Mais pour cela, j'étais obligé d'avoir deux ans d'expérience dans l'hospitalier. J'ai donc exercé pendant deux ans au SMUR (Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation) de Montluçon, au service des urgences. Puis j'ai passé une annonce pour un poste en libéral et j'ai eu plein de réponses. Saran a été une opportunité que je ne regrette pas, je serai ici certainement jusqu'à ma retraite. » Au détour d'une phrase, le professionnel se remémore son travail aux urgences, « Une expérience dure psychologiquement et marquante. » Tout homme est homme.

Apporter un côté positif

Au quotidien, Ryad M'Salmi assure donc une permanence au cabinet de soins des Sablonnières et surtout, parcourt la commune de long en large. « On est bien à Saran. On circule bien mieux qu'avant me semble-t-il. On connaît les horaires, les itinéraires… Je connais mieux Saran que ma commune de résidence. » Un quotidien qui le mène bien sûr à la rencontre de sa patientèle, avec notamment « de nombreux diabétiques et de soins posthospitaliers. » Sans oublier les résidents du foyer Georges-Brassens. « Il y a beaucoup de papys et de mamies et ce sont surtout des petits soins, comme la prise de médicaments. Lorsqu'ils ne vont pas bien, on coordonne les soins. Ça se passe très bien, j'ai de très bons rapports avec les pensionnaires et toute l'équipe du foyer et les aides à domicile. On a des moments de convivialité comme à Noël, ou alors on m'invite à boire une petite coupe de champagne. » À la différence du travail en hôpital, « des liens se créent plus avec les patients, car ce ne sont pas des gens de passage. Ce sont d'autres rapports humains, un autre relationnel. La plupart m'appellent par mon prénom. » souligne l'infirmier tout en précisant « Ici, je suis épanoui d'un point de vue professionnel. C'est assez gratifiant lorsque les gens appellent, rappellent… C'est un gros objectif qui est atteint. Je tombe toujours sur des gens sympas qui me disent « Merci pour votre sourire ». On essaie toujours d'apporter un côté positif, même si ce n'est pas évident de trouver les mots face à la souffrance morale et la souffrance physique, cette dernière n'étant pas acceptable. Aux alentours, il y a des médecins à l'écoute. Ils sont abordables. Et puis le nouveau pôle santé est un grand pas. Des soins de proximité, c'est très bien pour la population saranaise. »

Être dans le relationnel

Infirmier bien dans sa blouse, Ryad M'Salmi a réalisé ainsi un projet de très longue date. « J'ai toujours été dans le relationnel, j'ai toujours aimé discuter. » confie-t-il. « Déjà petit, je savais que j'allais être dans le médical. Après, ça s'est précisé. Le corps humain m'a toujours intéressé, tout comme savoir comment fonctionne un cœur. Après le bac, j'avais déjà passé les concours pour être infirmier, pas d'autre concours. J'avais deux projets : Travailler aux urgences, puis revenir près de ma famille, car c'est plus simple pour mes enfants, et la famille c'est primordial. » Deux enfants, une épouse, et encore « Beaucoup de famille en Tunisie, au nord, à soixante kilomètres de la frontière algérienne. » Avec ses deux collègues du cabinet des Sablonnières, ils vivent un rythme de travail dense, avec des horaires matinaux et extensibles. Un véritable parcours du cœur. « Après ma sieste, je pratique donc le VTT loisirs, d'un côté de la Loire. C'est mon activité principale. Ça me permet d'évacuer, et puis il y a aussi les enfants, avec leurs sports, leurs devoirs… » Un homme résolument bien dans sa peau. « Je pense que je suis un privilégié. Quand on voit la souffrance des gens, on ne peut pas se plaindre. » résume Ryad M'Salmi, avant de conclure « Le jour où je n'exerce plus avec le sourire, j'arrête, et je mets la clé sous la porte. » Sage résolution et résolution de sage. ● **Arnaud Guilhem**

HISTOIRE DE L'HÔPITAL à SARAN
par Michel Guérin

Janvier 2011.

Réunion publique à la salle des fêtes le 27 avril 2007.

Dans les années 1955, le site de Pimelin, en limite d'Ingré et de Saran, est choisi pour reconstruire le Grand Hôpital d'Orléans : le C.H.R. Plusieurs familles du secteur sont contactées pour acheter leurs terrains. Les géomètres ont fait les relevés nécessaires, les sondages des sols furent pratiqués. Les premières démarches pour rendre cet endroit d'intérêt public étaient enregistrées. C'est alors que la ville d'Orléans achetait le Domaine de la Source qui se situait sur la Ville de Saint-Cyr-en-Val. Roger Sécrétain, maire d'Orléans en accord avec le maire de Saint-Cyr-en-Val obtenait en Conseil d'État que tout ce secteur devienne territoire Orléanais.

Michel Guérin

Pour meubler ce grand espace boisé, il a été décidé de réaliser à la Source le projet qui devait voir le jour à Saran. Ceci avec le choix de construire l'Université et les habitations à proximité.

Quelques années après, la Cour des Comptes a établi un rapport reprochant à la ville d'Orléans d'avoir engagé des dépenses importantes, frais géomètres, études, sondages payés sans suite.

1977 : dans les démarches pré-électorales de notre liste, figurait la construction sur Saran d'un Centre de Santé voire un Hôpital Nord, pour tout le nord de l'agglomération.

En 1979, la Présentation Clinique d'Orléans devait venir s'installer sur les terrains du Docteur Bouchet à Montaran à 300 mètres de la République du Centre. Au moment de signer l'achat, le Conseil d'Administration de la Présentation refusa car le ferrailleur à proximité ne voulait pas partir des lieux. Suite à cela et étant déjà maire, j'ai contacté mon camarade et collègue André Chêne qui a trouvé la solution sur Fleury-les-Aubrais. Depuis plus de 30 ans, j'ai fait des démarches d'une part pour viabiliser l'ancien terrain d'aviation et d'autre part construire un Centre Hospitalier.

Dès l'annonce en **2004** de la reconstruction du CHR, nous avons redoublé les demandes et organisé une grande manifestation sur l'emplacement de l'Hôpital Nord d'aujourd'hui. Serge Grouard Député-maire d'Orléans et le Conseil d'Administration ont choisi la reconstruction sur place alors que seulement 40% de la population habite au sud et 60% au nord. Argument de Serge Grouard : mal situé et mal desservi.

Suite à ce refus, nous avons créé le Comité Hôpital Nord, dont je n'ai pas souhaité prendre la présidence. C'est mon ami le maire d'Artenay, le Docteur Chevolot, qui accepta cette fonction. Nous avons fait un bon travail en représentant les populations sur 60 kilomètres au nord d'Orléans et voilà Oréliance.

Septembre 2013.

C'est **entre 2004 et 2008** que l'idée de regrouper les cliniques au nord vit le jour. J'ai reçu à la mairie de Saran plusieurs personnes conduites par Monsieur Chouleurs responsable de la Présentation et de Montargis à l'époque, me signalant qu'ils étaient intéressés par l'ancien terrain d'aviation. Comme j'étais déjà conseiller général, ils m'ont demandé d'intervenir auprès du Conseil Général pour savoir si ce projet pourrait voir le jour. Après plusieurs réunions, deux sociétés concurrentes voulaient être à cet endroit. Mais les élus de Saran et moi-même souhaitions un équipement public. À notre grand regret, la politique sanitaire du moment préférait soutenir et aider le secteur de santé privé.

Dans l'intérêt des citoyens du nord d'Orléans, nous avons coopéré à l'installation de l'Hôpital Nord. Le **23 juillet 2010**, je signais le permis de construire de ce nouvel équipement baptisé Oréliance. Les services Urbanisme et Techniques de la ville de Saran ont fourni un gros travail pour mettre rapidement au point ce projet. Le Conseil Général et son président, Eric Doligé, ont fait de leur côté beaucoup pour l'aménagement du terrain et pour favoriser la réalisation.

C'est une bonne chose pour les besoins de santé tant au nord d'Orléans que sur le département du Loiret.

Avec le Comité Hôpital Nord, aidé par Monsieur Lainé, Directeur régional au service de santé, nous avons obtenu le service des urgences 7 jours / 7 et 24h / 24 sans sélection.

Février 2012.

Ce qui me contrarie dans ce bel équipement, c'est que la santé soit une source de rapport financier. Effectivement, les actionnaires attendent un certain rendement de leurs placements ! Bien que la santé ne soit pas une marchandise à mes yeux.

Et maintenant mon souhait : que tous les patients bénéficient d'un maximum de soins et là je suis sûr que l'ensemble du corps médical, du personnel y compris administratif et sanitaire contribuera à la bonne renommée de l'Hôpital Nord sur Saran. ●

Michel Guérin
Maire Honoraire de Saran
Conseiller Général du Loiret

Avenue Jacqueline Auriol.
Janvier 2013.

Août 2011.

Septembre 2011.

Septembre 2013.

Violaine NAQUIN-GRIVOT
Pour le groupe majoritaire

Continuons avec vous pour Saran

Projet d'orientation budgétaire 2014 de l'État : pas de changement ni maintenant, ni plus tard…
Tout est fait pour coller aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement J.-M. Ayrault prévoit 15 milliards d'économies budgétaires qui se feront pour 80 % sur les services publics et pour le reste sur les particuliers.
- 3 milliards d'euros de recettes à trouver dans les poches des particuliers par l'impôt direct et indirect.
- 15 milliards d'euros d'économies dans les dépenses de l'État.
Paradoxalement, les entreprises se voient accorder des réductions d'impôts avec la mise en place du crédit d'impôt Compétitivité emploi. Réductions financées par l'augmentation des taux de TVA votés en 2012. C'est un cadeau de 20 milliards d'euros aux entreprises à nouveau payé par les ménages. Cela annonce encore des suppressions de postes de fonctionnaires… la diminution de dotations de l'État aux collectivités locales avec la réduction des missions de services publics… Un transfert de la fiscalité sur les ménages, par l'impôt direct ou indirect, mais aussi en étranglant les collectivités locales comme la nôtre qui à terme ne pourront plus financer les services publics qu'elles doivent à leurs administrés. Parallèlement, les dépenses exceptionnelles européennes viennent creuser le déficit de l'État de 2,6 milliards sur un an ! (information du ministère du budget) Nous disons, il n'y a rien de fatal dans la dégradation de la situation, les moyens existent de faire autrement. Messieurs Hollande, Ayrault et leur gouvernement ont les moyens de faire autrement, « encourageons-les » à changer de voie…

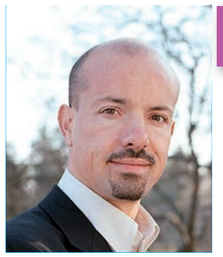

Olivier FRÉZOT
Alimi MOREIRA

Saran avec vous

À l'approche de l'ouverture de la prison de Saran, alors que les questions sécuritaires à Saran comme ailleurs occupent l'espace public, nous saluons le projet de loi de lutte contre la récidive et la réforme pénale qui porte une ambition : l'efficacité au service de la sécurité des Français.
Dans le respect des engagements présidentiels, une nouvelle ère débute dans l'histoire pénale de notre pays : après 10 ans d'une politique pénale de droite erratique, contre-productive dans la lutte contre la récidive, l'efficacité est le mot d'ordre de cette réforme gouvernementale.
Efficacité au service de la sécurité des Français : en luttant contre les sorties de prison « sèches » (sans accompagnement), en mettant en place une contrainte pénale en milieu ouvert dont le but sera à la fois de sanctionner le délinquant et de préparer sa réinsertion dans la société, en supprimant les peines planchers qui privaient les magistrats de tout pouvoir d'appréciation, la future réforme pénale permettra de lutter contre la récidive dont le taux dépasse 60 %. Car lutter contre la récidive, c'est d'abord empêcher de nouvelles infractions et donc de nouvelles victimes.
Dans le même temps, les possibilités d'aménagement des peines, ouvertes par la loi pénitentiaire de 2009, seront limitées aux peines de moins d'un an pour les primo délinquants et moins de 6 mois pour les récidivistes, contre 2 ans et 1 an précédemment.

Jocelyne MORERA
Véronique PALMADE
Rodolphe SAMPAÏO

Saran demain

Hollande story ou le petit caporal !

Le Costa Concordia a occupé bien plus les médias au lendemain de l'interview du président de la république du 15 septembre que l'analyse de ses propos. Et pour cause, plate et insipide son intervention télévisée, avec une auto satisfaction et un déni de la réalité dignes des plus grands mégalos de la planète. Il est vrai qu'en bon petit caporal, chef de guerre, il était bien plus préoccupé, depuis quelques semaines, à chercher à entraîner la France… voire le monde… dans une guerre en Syrie. Mais pourquoi donc les Français ne le laissent pas tranquille alors qu'il trouvait un nouveau jeu et de nouvelles ambitions après le Mali ? Le ton est donc donné. Sur ses promesses de campagne présidentielle 2012, pour sa part, il a rempli sa mission en un tour de main, le cas de la France est réglé : les contribuables paieront encore et toujours plus les déficits et autres balivernes dont il n'a que faire. Le chômage à l'entendre c'est fini, il a tout arrangé. Le dossier des retraites, aucun intérêt pour lui. Et l'insécurité, et bien il a confié à sa garde des Sceaux préférée le soin de remettre tous les délinquants et autres criminels hors des prisons. Alors où sont les problèmes ? Le petit caporal Hollande est comme Secret story. Moins il s'en passe et plus le programme continue !

Hector, futur sportif

C'est le dimanche 2 juin, avec un jour d'avance et au terme « d'une grossesse et d'un accouchement sans souci » qu'Hector est venu au monde, à la clinique des Longues allées de Saint-Jean-de-Braye. Un beau bébé de 3 kg 830 et 51 cm.
Un « troisième et dernier enfant », mais aussi… Un troisième garçon pour Karine et Yoann Le Tumelin, trentenaires et saranais de longue date. « Ce fut la surprise » confient-ils. « On aurait voulu une fille, mais on s'était préparés à un troisième garçon ». Du côté de Malo, huit ans et demi, et de Jules, cinq ans et demi, les avis étaient plus partagés. Désormais, toute la famille est ravie, d'autant plus qu'Hector se révèle être « Un enfant sage ».
Avec des parents anciens handballeurs, des grands frères sportifs, nul doute qu'Hector emboîtera rapidement le pas. Tous nos vœux de bonheur à la famille et au futur sportif.
A.G.

STAGE MARIONNETTES

Ateliers de préparation de l'exposition « Marionnettes en mousse et en images »

Les samedis 16, 23 et 30 novembre 2013 de 10h à 18h au château de l'Étang à Saran (on peut amener son casse-croûte). Les ateliers d'initiation à la marionnette sont destinés aux enfants dès 10 ans et aux adultes amateurs de marionnette et télévision. Si vous souhaitez participer à l'élaboration de cette exposition ludique et interactive qui mettra la Muppet à l'honneur, les marionnettistes de l'équipe de la Tortue Magique vous remercient de vous inscrire à votre convenance pour un ou plusieurs samedis de novembre.

Au programme : initiation à la marionnette chaussette, à la marionnette en mousse, manipulation des marionnettes devant la caméra et captation.
L'exposition aura lieu au château de l'Étang de Saran du 5 au 29 décembre 2013.
Plus d'informations sur www.tortuemagique.com/muppet-tv.html
Inscriptions gratuites : 02 38 54 64 28 ou tortuemagique@club.fr

État civil

Naissance

Nathan Robert – 9 juillet
Hugo Sevestre – 11 juillet
Lilia Ben El Hadj Mohamed – 14 juillet
Lisie Fourré – 18 juillet
Mellina Karrai – 21 juillet
Kayliah David – 21 juillet
Antoine Thierry – 25 juillet
Maxime Cherel – 25 juillet
Mélyne Ronguet Beauvais – 26 juillet
Maëlie Ossant Deme – 26 juillet
Lilou Finet – 30 juillet
Milan Prévot – 2 août
Elsa Meunier – 8 août
Inaya Fellouh – 8 août
Malo Sauner Baulac – 11 août
Imane Jouaoui – 13 août
Milann Da Costa – 14 août
Asma El Bouanani – 18 août
Jules Jasselin Martin – 19 août
Inès El Bousikhani – 27 août

Mariage

Sébastien Legagneux – Julie Cussac – 6 juillet
Julien Pereira – Clotilde Cambon-Lalanne – 6 juillet
Teddy Bayard – Laetitia Oternaud – 13 juillet
Thomas Ménier – Séverine Michel – 3 août
Didier Gaudry – Thi Che Luong – 10 août
Daniel Sainton – Christelle Deriemont – 17 août
Vincent Cimetiere – Stéphanie Perceveau – 31 août

Décès

Claude Mercier – 70 ans
Patricia Paroisse – 63 ans
Roland Bire – 76 ans
René Pignier – 83 ans
Pierrick Toutin – 56 ans
Jean-Paul Pothier – 73 ans
Gérard Poulain – 61 ans
Eugène Gonzalez – 76 ans
Jacques Quétard – 77 ans
Emilienne Bednarz – 80 ans
Jeannick Vard – 65 ans

L'image du mois

Photographie de M. Michel Roussillat
Cliché pris rue de La Tuilerie, avec l'aimable autorisation de M. François Lavrat, artiste-sculpteur
À Saran, on porte l'avenir